

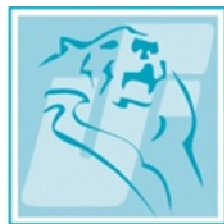
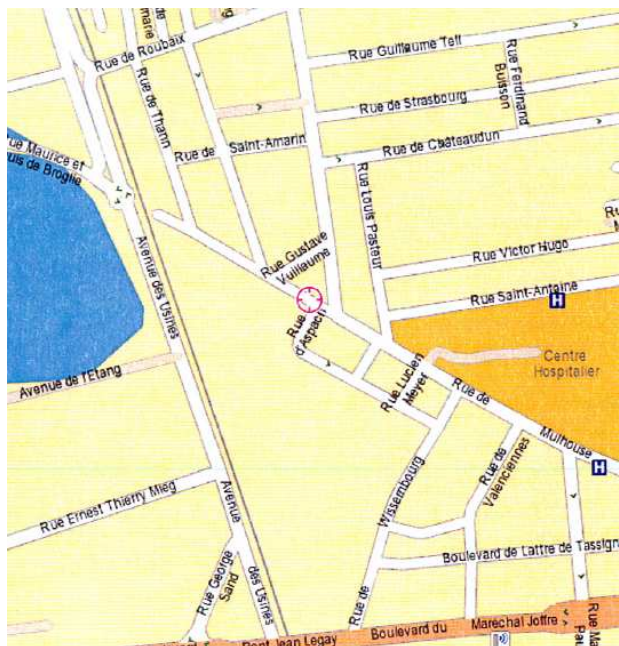
♦ Prise de rendez-vous par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le mercredi uniquement le matin.
Les rendez-vous ont lieu le vendredi après-midi.

03.84.57.39.90

- ♦ Vous pouvez poser vos questions :
 - Par téléphone : le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
 - Par internet : www.udaf90.fr

tuteursfamiliaux@udaf90.unaf.fr

♦ Nous trouver :



udaf
TERRITOIRE DE BELFORT

**SERVICE
D'AIDE AUX
TUTEURS
FAMILIAUX**

**51 Rue de Mulhouse
90 012 BELFORT CEDEX**

**Tél : 03.84.57.39.90
Fax : 03.84.57.39.99**



La loi du 05 mars 2007 réaffirme la protection de la personne comme un devoir des familles et de la collectivité publique. Elle prévoit la mise en place de dispositifs d'information à la fonction de tuteur familial.

L'UDAF 90 a pour mission de représenter l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, mais aussi de les informer et de les soutenir.

Vous allez exercer une mesure de protection ou vous venez d'être nommé tuteur ou curateur d'un parent ou d'un proche, le Service d'Aide aux Tuteurs Familiaux vous propose son expérience et son savoir-faire.

Le Service d'aide aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF/90 vous propose :

- ◆ Une information personnalisée.
- ◆ Une aide technique, juridique.
- ◆ Des conseils.
- ◆ Un soutien dans la fonction de curateur ou tuteur familial.
- ◆ Une écoute, un réconfort dans le respect de la confidentialité.
- ◆ Une disponibilité.

